

**Résolution du 3 février 2021 de la commission des finances: «Approbation des comptes 2019 de la Fondetec».**

*RÉSOLUTION*

(projet de délibération PRD-288 transformé en résolution R-282, acceptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 27 avril 2021)

Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2019, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2019, le tableau de financement, ainsi que le rapport de l'organe de révision du 20 juillet 2020 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).